RÉGIME AGRICOLE **Tableau 28**

Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères

Date de création : 17 juin 1955 - Dernière mise à jour : Décret n°2012-665 du 4 mai 2012 Désignation des maladies Délai de prise Liste indicative des principaux travaux en charge susceptibles de provoquer ces maladies Travaux comportant la préparation, la Dermatites irritatives. 7 jours manipulation ou l'emploi de l'aldéhyde formique, de ses solutions et de ses Lésions eczématiformes (cf. tableau 44). Cf. tableau 44 polymères, notamment : travaux de désinfection ; Rhinite, asthme ou dyspnée asthmatiforme Cf. A du tableau 45 préparation des couches dans les (cf. A du tableau 45). champignonnières; traitement des peaux.

Equivalence ou similitude avec le régime général : tableau n° 43